



PA/PNRMR/VIDEO TVB 2021/08 DCE-CCATP

1. Pouvoir adjudicateur

Parc naturel régional de la Montagne de Reims
Maison du Parc
Chemin de Nanteuil
51480 Pourcy
SIRET : 255 100 075 00027
contact@parc-montagnedereims.fr
Tel : 03 26 59 44 44
www.parc-montagnedereims.fr
Représenté par Monsieur Dominique LEVEQUE, Président

Personne habilitée à donner des renseignements :

Madame Eva POILVE, Responsable du pôle Milieux naturels
e.poilve@parc-montagnedereims.fr / 03 26 59 44 44

2. Objet :

Création de courtes vidéos de valorisation des milieux naturels et de promotion des actions réalisées ou préconisées par le Parc de la Montagne de Reims. Une vidéo pour chacune de ces thématiques : Forêt-Vieux bois et Vergers (Offre de base), Pelouses sèches (Option A), Pollution lumineuse (Option B1 et B2).

En effet, le Parc mène de nombreuses actions en faveur des espèces et des milieux naturels. L'objectif est ainsi de les faire connaître et de sensibiliser le public (élus, habitants) aux bonnes pratiques qu'ils pourraient mettre en œuvre.

Code CPV 92111100-3 production de films vidéo à usage pédagogique.

- La livraison finale est attendue pour **le 31 octobre 2022** :

Les tournages des différentes vidéos pourront commencer courant février et s'étaler jusqu'au mois de septembre 2022. La livraison finale de toutes les vidéos se fera au plus tard le 31 octobre 2022.

Date limite de remise du devis : **29/10/2021 – 12h00**

Date de notification envisagée : Semaine 47

La signature de la proposition commerciale tiendra lieu d'acte d'engagement.

Propositions à déposer impérativement sur le profil acheteur www.proxilegales.fr

L'offre présentée par le candidat devra contenir :

- Une note d'intention d'une page, présentant **une** proposition technique de mise en forme du scénario proposé pour la vidéo thématique « Forêt – vieux bois »,
- Des liens vers des créations similaires institutionnelles et/ou documentaires déjà réalisées par le candidat,
- Une liste du matériel qui sera utilisé,
- Les références des sous-traitants et books pour les dessinateurs, s'il y en a,
- Un calendrier prévisionnel détaillé répondant aux conditions nécessaires aux prises de vues demandées,
- Un devis détaillé pour l'offre de base et chacune des options,
- Le présent DCE-CCATP complété et signé,
- Pour les artistes-auteurs, attestation URSSAF (article 7),
- En cas de proposition avec co-traitance ou sous-traitance, les imprimés DC1 et DC4 complétés.

Le prix sera ferme et non révisable.

Le prix proposé devra inclure l'ensemble des frais liés à la prestation (frais déplacement, hébergement..).

3. Critères d'attribution de l'offre

L'offre sera attribuée au candidat présentant la proposition économiquement la plus avantageuse compte-tenu des critères d'évaluations, listés ci-dessous avec leur pondération :

Appréciation de la note d'intention écrite, de la proposition technique de mise en forme et d'un calendrier prévisionnel détaillé	30 %
Appréciation des films déjà réalisés en lien avec des territoires à promouvoir et appréciations des illustrations (incrustations)	40 %
Prix de la prestation (devis à fournir)	30 %
Total	100 %

4. Descriptif technique de la prestation demandée

4.2. Offre de base

4.2.1. Descriptif des vidéos demandées et diffusion

Le Parc souhaite créer 2 vidéos permettant de mettre en valeur ses actions sur la Trame verte et bleue (milieux naturels) et de motiver le public à agir.

Chaque vidéo durera 3 à 4 minutes.

Style de la vidéo :

Tout d'abord, les vidéos doivent directement attraper l'œil et donner envie à celui qui débute le visionnage d'aller au bout.

Elles se doivent d'être à la fois **ludiques et informatives**. Nous souhaitons qu'elles **donnent envie aux spectateurs d'agir** en faveur des milieux naturels et de découvrir la biodiversité près de chez eux : il doit se projeter, avoir envie d'aller découvrir les milieux naturels du territoire et surtout de les préserver.

Ces vidéos apporteront également quelques **éléments plus techniques** (gestes techniques, types de suivi scientifique, etc)

Nous souhaitons des **vidéos modernes**, « punchy » et captivantes, dynamiques et vivantes, avec des prises de vue en drone et au plus proche des milieux naturels/espèces/acteurs. Les vidéos devront témoigner d'un certain **sens artistique** avec des effets apportés aux différentes prises de vues : passage d'un plan paysage à un plan macro, accélérations ; autant de retouches qui servent à tenir en haleine les spectateurs. Sans non plus en faire trop, trouver le bon équilibre !

Des figurants (agents du Parc, partenaires techniques ou habitants) seront filmés en action.

Bandes sons :

Nous ne sommes pas fermés à un fond musical ou à des sons d'ambiance (nature, action...), tout au long de la vidéo. Elles seront composées d'une **voix off, voix des participants et/ou musique entraînante** (en fonction du scénario).

La voix off sera une voix féminine externe au Parc, elle représentera la voix du Parc.

Un **sous-titrage** français devra être ajouté.

Habillages communs :

1. Habillage d'entrée : Un **habillage commun** avec un titre accrocheur sera créé et inséré au début de chaque vidéo avec une bande son. Une animation autour d'une identité visuelle sera demandée de type motion design, dans l'esprit des chroniques Nature (disponibles sur notre page Youtube). Une bande son sera également intégrée au sein de l'habillage d'entrée.

2. Habillage de fin : Un habillage commun avec un animation (texte + logos des financeurs) sera créé pour chaque vidéo. Le texte sera adapté à chaque vidéo.

Incrustations :

Compte tenu de la difficulté de filmer des animaux sauvages dans la nature, nous aimerions intégrer des incrustations ressemblantes d'animaux au sein des vidéos. Elles serviront de fil rouge pendant la vidéo. Le tout est de trouver un bon équilibre pour attirer l'attention du spectateur, lors de scènes un peu plus techniques.

D'autres incrustations permettront d'expliciter les propos énoncés par la voix off, de rappeler les éléments importants.

Il faut prévoir 6 incrustations par vidéo.

Ce que nous ne voulons pas :

Il ne s'agit pas de faire un film institutionnel ou un documentaire animalier. On ne verra pas le ou les figurants « parler à la caméra ».

Quelles sont les cibles ? :

Grand public : propriétaires privés, habitants, visiteurs (adultes, familles...)

Offices de tourisme – Conseils municipaux, départementaux, régionaux...

**LE DCE COMPLET EST DISPONIBLE
UNIQUEMENT SUR LE PROFIL ACHETEUR
WWW.PROXILEGALES.FR**

11. Dossier E20MN07S-TV B Consultation réalisée dans le cadre du dossier Trame Verte et Bleue financé par l'Europe, la DREAL, la Région Grand Est et le Département de la Marne.

